

# Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Pathologies générale et spéciale 2			
Code	PAMI2B21SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	102 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Yves SEEGER</b> ( <a href="mailto:yves.seeger@helha.be">yves.seeger@helha.be</a> ) David LEPORE ( <a href="mailto:david.lepore@helha.be">david.lepore@helha.be</a> ) Céline DERUDDER ( <a href="mailto:celine.derudder@helha.be">celine.derudder@helha.be</a> ) Fabienne GRAUWELS ( <a href="mailto:fabienne.grauwels@helha.be">fabienne.grauwels@helha.be</a> ) Caroline PIERSON ( <a href="mailto:caroline.pierson@helha.be">caroline.pierson@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ces cours apportent aux étudiantes les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme. Il s'agit de contextes où la sage-femme collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue du retour à domicile ou lors des soins extra muros.

Ils apportent à la future sage-femme des connaissances en pathologie générale, médicale et chirurgicale, ressources de savoir indispensables à la prise en charge globale des patientes chez qui des contextes pathologiques nombreux et variés peuvent se présenter.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

**Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

**Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

### Acquis d'apprentissage visés

Cette UE développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

- Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées
- Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.
- Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé /

en situations courantes et diversifiées

-Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné Participer à la gestion du dossier infirmier d'un client

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B21SFA	Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiques	54 h / 3 C
PAMI2B21SFB	Pathologies gynécologiques	12 h / 1 C
PAMI2B21SFC	Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie	36 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B21SFA	Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiques	30
PAMI2B21SFB	Pathologies gynécologiques	10
PAMI2B21SFC	Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiques			
Code	15_PAMI2B21SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves SEEGER ( <a href="mailto:yves.seeger@helha.be">yves.seeger@helha.be</a> ) David LEPORE ( <a href="mailto:david.lepore@helha.be">david.lepore@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ces cours apportent aux étudiantes les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme. Il s'agit de contextes où la sage-femme collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue

du retour à domicile ou lors des soins extra muros.

Ils apportent à la future sage-femme des connaissances en pathologie générale, médicale et chirurgicale, ressources de savoir indispensables à la prise en charge globale des patientes chez qui des contextes pathologiques nombreux et variés peuvent se présenter.

Au terme du cours de pathologie médicale, pour des situations courantes et diversifiées durant la période d'hospitalisation, en vue du retour à domicile ou en institution et lors de soins extra-muros, l'apprenant du bloc 2 sera capable de:

- concevoir un plan de soins qui vise à résoudre des problèmes traités en collaboration (PC), identifiés suite à une synthèse des données récoltées (profil médical et bilan d'indépendance),
- exécuter des interventions de soins, les prestations techniques (du B1 et du B2), des actes confiés par le médecin et d'exercer les surveillances appropriées en lien avec la situation de soin.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

- Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées
- Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.
- Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé / en situations courantes et diversifiées
- Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné Participer à la gestion du dossier infirmier d'un client

Objectifs spécifiques de l'enseignement :

- Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies médicales et chirurgicales et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable de :

- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- nommer les causes
- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- citer les résultats normaux
- expliquer les principales causes des résultats perturbés
- décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- citer, pour les médicaments administrés les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires et les tests de surveillance préconisés
- décrire la prise en charge diététique liée à la pathologie énoncée.

Les compétences 4/ 6/ 7 et 8 du référentiel de compétence seront mobilisées, à savoir :

C4 :Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

1. Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

C6: Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
3. Mettre en œuvre les interventions
4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

C7: Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
3. Développer la relation d'aide

C8: Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

Pathologies cardio-vasculaires :

Insuffisance cardiaque

Maladie coronarienne y compris infarctus du myocarde

Hypertension artérielle

Troubles du rythme cardiaque

Valvulopathies

Maladie thrombo-embolique veineuse

Accidents vasculaires cérébraux

Artériopathie des membres inférieurs

Pneumologie :

Asthme

BPCO

Emphysème

Insuffisance respiratoire chronique

Epanchements pleuraux

Syndrome d'apnées du sommeil

Cancers broncho-pulmonaires

Oncologie générale :

Gastro-entérologie :

Reflux gastro-oesophagien et oesophagite

Ulcère gastrique

Cancer gastrique

Maladies inflammatoires de l'intestin

Diverticulite

Cancer colo-rectal

Hépatites

Cirrhose et insuffisance hépatique

Pancréatite chronique

Insuffisance rénale chronique

### **Démarches d'apprentissage**

Investissement professeur/étudiants à échanges

Cours magistral participatif (partir des situations vécues et des représentations des étudiants)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Séance de questions-réponses sur demande l'étudiant

### **Sources et références**

Exposés au cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Power-point disponible aux étudiants

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

L'évaluation portera sur la compréhension et la connaissance des pathologies présentées (cfr : "l'étudiant sera capable de...") :

questions théoriques ouvertes

vrai ou faux à justifier

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies gynécologiques			
Code	15_PAMI2B21SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Céline DERUDDER</b> ( <a href="mailto:celine.derudder@helha.be">celine.derudder@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les pathologies gynécologiques font partie intégrante des pathologies médicales et chirurgicales que les étudiantes sages-femmes seront amenées à rencontrer au cours de leurs stages hospitaliers.

Il est donc essentiel pour leur future pratique professionnelle qu'un apprentissage spécifique leur soit réservé.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les compétences 4/ 6/ 7 et 8 du référentiel de compétence seront mobilisées, à savoir :

C4 :Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

1. Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

C6: Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
3. Mettre en œuvre les interventions
4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

C7: Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
3. Développer la relation d'aide

C8: Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Les étudiantes seront capable pour chaque pathologie étudiée:

- Définir et expliquer la pathologie
- Citez et expliquer les facteurs favorisants
- Citez et expliciter les symptômes
- Décrire et expliciter les types de traitements
- Analyser un cas clinique afin d'en ressortir les principaux éléments de diagnostic et de traitement

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

- **Rappels...**

- **Pathologie utérine**

Les fibromes

- **Pathologie du col utérin**

Pathologie bénigne

Cancer du col

-**Pathologie de l'endomètre**

Bénigne

Cancer de l'endomètre

-**Pathologie ovarienne**

Cancer de l'ovaire

- **Pathologie mammaire**

Pathologie Bénigne

Cancer du sein

- **Les douleurs en gynécologie**

Douleur aigue gynécologique : GEU

Douleur chronique gynécologique : L'endométriose

#### **Démarches d'apprentissage**

Investissement professeur/étudiants à échanges

Cours magistral participatif (partir des situations vécues et des représentations des étudiants)

Exercices de raisonnement clinique

Projection de vidéos

Formation de groupes pour rédiger un travail écrit sur la thématique du mécanisme d'accouchement selon la position de la présentation

Activités diverses sur "Moddle" ( wiki,...)

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Préparation à l'examen sous forme de questions types

Exemple

Disponibilité de réponse aux questions

#### **Sources et références**

Citation des sources et bibliographie intégrées au power-point

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power-point et annexes disponibles sur la plateforme "Connected"

Vidéos

Cas clinique

Recherche sur base d'articles EBM

### 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Examen écrit comprenant:

- questions théoriques ouvertes
- vrai/faux à justifier
- cas clinique
- QCM

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie			
Code	15_PAMI2B21SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Fabienne GRAUWELS</b> ( <a href="mailto:fabienne.grauwels@helha.be">fabienne.grauwels@helha.be</a> ) Céline DERUDDER ( <a href="mailto:celine.derudder@helha.be">celine.derudder@helha.be</a> ) Caroline PIERSON ( <a href="mailto:caroline.pierson@helha.be">caroline.pierson@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours apporte aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes médicales et chirurgicales. Il permet de mener à formuler un plan de soins et à mettre en oeuvre des interventions.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de:

- de synthétiser sa collecte des données et de la prioriser
- de concevoir un plan de soins et de le proposer au client pour négociation
- d'évaluer ses interventions

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

RC associé à la médecine:

Elaborer un profil médical à partir de données issues de cas concrets pour plusieurs situations différentes: IC, HTA, infection urinaire, hyperthermie, douleur, ..

Identifier les DI et PTC

Proposer des plans de soins, arbre décisionnel

RC lié à la chirurgie:

Plaies chroniques

Gestion de la douleur: PCA-PCEA

Chirurgie du sein

L' hystérectomie

La chirurgie urologique

Le bilan hydrique

Les urgences abdominales chirurgicales pdt la grossesse

#### Démarches d'apprentissage

Exploitation de situations concrètes

## Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices intégrateurs sur base de vignettes cliniques

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Postés sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen intégrateur oral de Rc med- Rc chirurgie

En cas de non maîtrise des critères minimaux d'apprentissage l'examen sera en insuffisance = 2/20

Critères minimaux d'acquisition définis dans les acquis d'apprentissage visés ci dessus et dans la grille d'évaluation de l'examen .

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).